



## SYNTHESE AIDES DE LIGUE 2022

Modifications et nouveautés identifiées en rouge



Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
Ecole de Golf	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf", pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues U12 qui n'honoreraient pas leur sélection	Attribution effectuée en fin d'année (-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)	Enveloppe de 10 000€
Ecole de Golf	Ecoles « performance »	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf FFGolf", d'avoir signé et appliqué la charte « école de golf performance de ligue 2022 » et d'être classée dans les <b>5 premiers</b> au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement) <b>(- 25% par item de la charte non respecté)</b>	Enveloppe de 6000€
Ecole de Golf	<b>Prorata de l'évolution des licences jeunes (- de 12 ans)</b>	<b>- En fonction du pourcentage de l'évolution des licences jeunes dans votre club</b>	Pourcentage subvention/Evolution licences jeunes : 120% de la subvention /évolution > 20% 110% de la subvention /évolution > 10%	Enveloppe maximum de 1000€
Ecole de Golf	Dotation matériel pédagogique	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf FFGolf" et/ou développement	L'école de Golf nouvellement labellisée adresse à la ligue copie de la facture d'achat de la mallette pédagogique	<b>Remboursement de coût total du sac pédagogique ffgolf sur présentation de justificatifs.</b>
<b>Joueurs( ses) cibles fédérale s jusqu'à la catégorie minime 1ère année (nés en 2007 ou après)</b>	<p><b>- Performances en Grands Prix</b> : compétitions classées 10 et moins et A à G; <b>hors de son club de licence</b></p> <p><b>- Performances en compétitions U16</b> : Grands Prix Jeunes U16, pré-qualification et qualification au Championnat de France Jeunes U14</p>	<p><b>- En fonction du classement obtenu dans la compétition</b>, en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR)</p> <p><b>- En fonction du classement obtenu dans sa catégorie</b> en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR)</p>	<p>Demande écrite <b>sous 2 semaines</b> Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national de décembre <b>sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante</b></p> <p>(formulaire &amp; barème en annexe 1)</p> <p>Demande écrite <b>sous 2 semaines</b> Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national <b>sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante</b></p> <p>(formulaire &amp; barème en annexe 1)</p>	<b>Enveloppe de 9000 €</b>

<b>Joueurs(ses) groupe Elite jeunes de Ligue</b>	<b>Contrats d'objectifs :</b> - <b>Ranking et MSP 12 mois</b> - <b>Titres</b> - <b>Sélections équipe de France</b>	Atteindre le ou les objectifs de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Equipe Technique Régionale et <b>sous réserve de respecter le contrat qui lie le joueur et la Ligue</b>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant <i>Règlement effectué au joueur à la clôture du ranking national)</i>	<b>Bourse de cours de 100€</b>  <b>Sélection Equipe de France 150€</b>
<b>Joueurs(ses) jusqu'à catégorie U14</b> (nés en 2008 ou après)	- Championnats de France jeunes (U12, benjamins)  - Aide à l'hébergement au Championnat de France des Jeunes U14 pour la phase des match play uniquement	- Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (cut passé = <b>150€(x2 si 1<sup>ère</sup> année)</b> maximum + <b>100€</b> maximum / match gagné) <b>sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante</b>  -50€ forfaitaires par jour de compétition après le CUT (hors qualification)	-Attribution effectuée aux parents en novembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional  -sur présentation à la ligue des justificatifs de frais d'hébergement	<b>Maximum enveloppe de 3000 €</b>  <b>50€/jour de compétition après le passage du CUT</b>
<b>Jeunes benjamins et U12</b>	Jeune prometteur proposé par le pro et le club	Sur proposition du pro et du club et sur validation de l'équipe technique régionale <u>et pour les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (règlement effectué au joueur)	<b>Bourse individuelle de cours De 150€</b>
<b>Jeunes scolaires</b>	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf Intégration de jeunes foot2foot	Convention entre club et établissement scolaire  Convention entre ligue foot2foot et club	Demande à la ligue en fin année scolaire (formulaire en annexe 2)	<b>50 € par jeune</b>
<b>Joueurs jusqu'à Poussins 2ème année (U12)</b> (nés en 2010 et après)	Remboursement total de la <b>1<sup>ère</sup> licence U12</b>	Création de licence U12	Envoyer à la ligue :  -la photocopie de la licence 2020 -1 enveloppe timbrée à son adresse	<b>18€</b>
<b>Seniors de 60 ans et plus</b> (nés en 1962 et avant)	Remboursement à 50% de la <b>1<sup>ère</sup> licence</b>	Création de licence adulte	Envoyer à la ligue : -la photocopie de la licence 2018 -1 enveloppe timbrée à son adresse	<b>28€</b>
<b>CLUBS</b>	Occupation de terrain pour épreuve de ligue adultes sur golf 18 trous  Occupation sur golf pitch&putt  Compétitions et stages jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Compétitions individuelles en week-end par jour de compétition :</b> <b>moins de 50 participants : 550 €, de 50 à 80 participants : 700 €, de 80 à 100 participants : 900 €, plus de 100 participants : 1000 €</b></li> <li><b>Compétitions par équipes en week-end par jour de compétition :</b> <b>de 2 à 5 équipes : 550 €, de 6 à 10 : 650 €, de 11 à 20 : 800 € et plus de 21 : 1000 €</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>350 € pour la journée</li> <li>Mise à disposition gracieusement</li> </ul>	Facture à adresser à la ligue <b>sous 2 semaines</b>	
<b>Comités départementaux</b>	Plan Annuel d'Actions élaboré en cohérence avec la politique de la ligue et de la FFGOLF	En fonction des actions réalisées en cohérence avec la politique de la ligue et de la signature de la convention tripartite FFGOLF/LIGUE/COMITE DEPARTEMENTAL	Acompte versé en mars et solde variable en décembre en fonction des actions réalisées	<b>Enveloppe de 8000 €</b>

<b>Etablissements scolaires publics privés</b>	Aide à la création ou au renouvellement d'animations golf au sein des associations sportives des établissements du secondaire, public et privé	-Participation aux compétitions régionales UNSS & UGSEL -Signature d'une convention établissement scolaire - golf -Bilan sportif	Attribution à posteriori sur présentation des documents visés par le chef d'établissement et le gestionnaire du golf	<b>Frais d'utilisation des installations à concurrence de 200 € par établissement.</b>
<b>USEP UNSS UGSEL FFSU</b>	Aide aux déplacements en compétitions scolaires officielles	Convention entre ligue et directions concernées et sous réserve de la tenue à minima d'une réunion de la commission mixte régionale (CMR) et de l'atteinte des objectifs fixés.	Facture détaillée à adresser en fin d'année scolaire	<b>50% des frais plafonnés à 500 € par DR</b>